

# Le tri devient plus simple



**C'EST NOUVEAU !**

À PARTIR  
DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023,  
**TOUS LES  
EMBALLAGES  
ET LES PAPIERS  
VONT DANS  
LE BAC JAUNE**

CITEO

**N°Vert 0 800 12 12 11**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

**AVEC DIJON  
MÉTROPOLE,  
JETONS MOINS,  
TRIONS PLUS.  
Ensemble agissons.**



[trionsnosdechets-dijon.fr](http://trionsnosdechets-dijon.fr)



# Dans le bac jaune ou en point d'apport

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT

✔ EN VRAC, PAS DANS UN SAC

✔ SÉPARÉS LES UNS DES AUTRES

✔ VIDÉS ET ÉGOUTTÉS



## EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Bouteilles et flacons



## EMBALLAGES EN MÉTAL

Boîtes de conserve, canettes, bidons, barquettes, aérosols, bouchons et couvercles



## EMBALLAGES EN CARTON

Cartons présentés à plat, briques alimentaires, boîtes et suremballages

→ **BON À SAVOIR !**  
LES GROS CARTONS SONT À DÉPOSER EN DÉCHETTERIE

**+ NOUVEAU**

Ces emballages en plastique et en métal se trient aussi !



## POTS ET TUBES



## BARQUETTES



## SACS, FILMS ET SACHETS



## CAPSULES



## TOUS LES PAPIERS

Journaux, magazines, prospectus, catalogues, courriers, enveloppes et cahiers

→ **BON À SAVOIR !**  
LES MOUCHOIRS EN PAPIER ET ESSUIE-TOUT SONT À DÉPOSER DANS LE BAC GRIS D'ORDURES MÉNAGÈRES

## Un doute ?

Avec l'appli **MONSERVICEDÉCHETS** vous pouvez scanner les codes-barres de vos emballages, l'appli vous indique dans quel(s) bac(s) les jeter.



# Dans le bac gris ou en point d'apport

✓ DANS DES SACS FERMÉS



## ORDURES MÉNAGÈRES

Déchets alimentaires, petits objets ou jouets cassés, brosses à dents, vaisselle ou verres cassés, litière d'animaux, lingettes, couches, mouchoirs en papier, essuie-tout...

# Dans les points d'apport verre

✓ EN VRAC    ✓ VIDÉS ET ÉGOUTTÉS



## EMBALLAGES EN VERRE

Pots, bouteilles et bocaux

➔ **BON À SAVOIR !**  
VAISSELLE ET VERRES  
CASSÉS À DÉPOSER  
DANS LE BAC GRIS  
D'ORDURES MÉNAGÈRES.  
AMPOULES À DÉPOSER  
EN DÉCHETTERIE.

🕒 Pour le respect du cadre  
de vie de chacun, les  
dépôts sont autorisés tous  
les jours entre 8h et 20h  
uniquement.